

Image not found or type unknown



1 er audience virtuelle

Par **Naziha1959**, le **07/11/2022** à **18:38**

Bonjour je vous contacte car je voudrais savoir si ça existe une audience virtuelle car moi j ai eu un refus de ccm et j ai pris un avocat sur Nantes et ma 1 ère audience a lieu le 8 novembre 2022 et aujourd'hui mon avocat m a dit que c est une audience virtuelle c est pour que le juge voit si notre demande de main levée est complete comme ça après dans quelque semaines on aura une autre date d audience pour déposer le dossier avec toutes nos preuves et documents donc je voudrais savoir si ça existe une audience virtuelle car j en ai jamais entendu parle merci

Par **Marck.ESP**, le **07/11/2022** à **19:11**

Bonsoir
Oui, cela existe..

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1791>.